ÉCOLE DES MOUSSAILLONS-ET-DE-LA-TRAVERSÉE
SAINT-PHILIPPE, PROVINCE DE QUÉBEC
HUITIÈME (8e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023

PROCÈS-VERBAL de la huitième séance du conseil d'établissement de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée, tenue le 13 juin 2023

MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS
Mme Marie-Claude Poirier

1. **Mot de bienvenue et présences**
   M. Gauvin souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence.

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**
   M. Gauvin constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h00.

3. **Questions du public**
   Aucune

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

C.E. 22-23-046 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maryse Bazinet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur Gauvin

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Procès-verbal de la réunion du 25 avril 2023 et suivis**

C.E. 22-23-047 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Amélie Lavoie d'adopter le procès-verbal du 23 mai 2023 tel que présenté par Monsieur Gauvin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Projet éducatif 2023-2027**
   M. Deschamps présente aux membres du conseil d'établissement le projet éducatif 2023-2027 qui résulte du travail du comité de pilotage et des différentes consultations. Il explique chacune des étapes d'élaboration, des sondages effectués auprès des élèves, parents et membres du personnel, à l'analyse de notre situation jusqu'aux diverses réflexions. Il fait état des zones de forces et de vulnérabilités qui ont mené au choix des orientations objectifs. À l'automne 2023, le plan d'actions sera élaboré en tenant compte de l'actualisation du projet éducatif.

C.E. 22-23-048 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Tatiana Riano d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté par Monsieur Deschamps et résultant des différentes étapes d'élaboration dont le conseil d'établissement a été informé et consulté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Service de garde 2023-2024

7.1 Grille de tarification

Suite à la réception des paramètres budgétaires du MEQ, la grille de tariffication est présentée même s'il est fort possible qu'il y ait des modifications à venir en août ou septembre au niveau de la tariffication à laquelle pourrait s'ajouter quelques sous.

C.E. 22-23-049 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maryse Bazinet d'adopter la grille de tarification telle que présentée par Monsieur Deschamps et autorise M. Deschamps à procéder à l'ajustement tarifaire et à la facturation aux parents si le montant à ajouter n'est pas significatif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Programme d'activités

M. Deschamps présente aux membres du conseil d'établissement le programme d'activités du service de garde qui résulte du travail du comité. Il explique chacune des étapes qui ont menées à l'élaboration de ce programme.

C.E. 22-23-050 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Guylaine Lacerte d'approuver le programme d'activités du service de garde tel que présenté par Monsieur Deschamps.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Journées pédagogiques

Suite à deux modifications apportées à la planification des journées pédagogiques, M. Deschamps présente le nouveau tableau.

C.E. 22-23-051 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Tatiana Riano d'approuver les journées pédagogie telles que présentées par Monsieur Deschamps.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

M. Deschamps présente les modifications apportées au Plan de lutte pour

contrer la violence et l'intimidation présenté et adopté en avril 2023 suite à l'obligation d'y ajouter une section pour les violences à caractère sexuel.

C.E. 22-23-052 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Guylaine Lacerte d'adopter le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2023-2024 tel que présenté par Monsieur Deschamps.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Autres sujets

14.1 Correspondance

Aucune correspondance

14.2 Comité de parents

Pas de parents au comité

15. Bilan de la rencontre et de l'année

Belle rencontre! Efficace! Les membres du conseil d'établissement se sont exprimés de façon positive sur la façon dont se sont déroulées les séances du conseil d'établissement (respect des heures et des moments des rencontres, respect des autres, convivialité, atmosphère agréable). Les avis de convocation et les ordres du jour ont été remis dans les délais requis, les documents distribués selon les sujets amenés à l'ordre du jour ont été pertinents et précis, les échanges ont été respectueux et constructifs. Tous se sont sentis à l'aise de s'exprimer afin de faire valoir ses points de vue et opinions. Tout au long de l'année, la direction s'est assurée que les informations apportées étaient claires et bien comprises par tous.

M. Deschamps tient à remercier tous les membres du conseil d'établissement de leur implication pour l'année scolaire 2022-2023.

13. Levée de la séance

C.E. 22-23-053 IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Diotte de lever l'assemblée à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacques-Olivier Gauvin
Président du conseil d'établissement

Joël Deschamps
Directeur